



Proposer
aux utilisateurs
une expérience
transparente
du télétravail



Enjeux :

- > Renforcer la sécurité des accès à distance au SI
- > Mettre en place une solution permettant le télétravail des agents du département

Solutions :

- > IPdiva Secure

Bénéfices :

- > Des accès sécurisés au SI suivant les préconisations de l'ANSSI
- > Simplicité d'utilisation pour les utilisateurs qui ont accès à toutes leurs applications métiers depuis un portail unique
- > Une sécurité renforcée pour un accès au SI depuis des postes non maîtrisés
- > Gain de temps et de sécurité pour la DSI qui n'a plus qu'une seule solution à gérer pour l'ensemble des accès externes



IPdiva Secure est un produit qui a eu une qualification de l'ANSSI, ce qui m'a déjà fortement rassuré en termes de réponse au besoin de sécurité. La simplicité d'utilisation de la solution offre aux agents du CD 54 une expérience transparente du télétravail.

Alban Coujard - RSSI



Les enjeux

Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle recouvre 6 territoires d'actions et emploie environ 3350 agents répartis sur 120 sites, qui œuvrent au quotidien autour de 140 métiers allant de l'agent de service à l'ingénieur, du travailleur social au médecin.

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) du CD 54 est en charge de la fourniture de services et de matériel aux différentes directions métiers et depuis deux ans assure ces mêmes prestations pour les 66 collèges du département.

L'enjeu quotidien pour la DSI est de faciliter et sécuriser les accès à distance au Système d'Information pour les agents nomades, comme les assistantes familiales, les agents basés sur des sites ne pouvant pas être reliés simplement en réseau privé Internet ou alternatif ou encore les partenaires.

Par ailleurs, le Conseil Départemental voulait mettre en place le télétravail pour ses agents avec comme contrainte de ne pas pouvoir fournir des PC portables à chaque utilisateur. Ils allaient donc utiliser leur propre matériel de chez eux.

La DSI du CD 54, recherchait une solution permettant de sécuriser les accès distants au Système d'Information et donc de beaucoup moins exposer les sites intranet, extranet et les 120 applications métiers utilisées par les agents. La solution devait également être en mesure de vérifier et valider la conformité du poste de travail qui allait se connecter.

La solution

Après avoir réalisé une veille technologique sur 3 solutions, la DSI a choisi de tester IPdiva Secure en réalisant un POC (Proof Of Concept) sur un périmètre de 20 personnes issues de 4 métiers différents. Après une phase de tests et paramétrages, les retours des utilisateurs se sont avérés concluants et en 4 mois, IPdiva Secure était déployé auprès de 600 utilisateurs.

Il a également été décidé de mettre en œuvre IPdiva Secure pour sécuriser les accès des prestataires informatiques au SI du Conseil Départemental. L'accès via IPdiva Secure a été validé avec un premier prestataire et va devenir la norme pour l'ensemble des prestataires.

IPdiva Secure, une solution qualifiée par l'ANSSI

IPdiva Secure, qui permet de donner un accès sécurisé aux applications choisies du SI sans ouverture de ports, ne créant donc que des tunnels sortants, est aujourd'hui la seule solution qualifiée et donc recommandée par l'ANSSI dans le domaine « *identification, authentification et contrôle des accès* ». Cette qualification a été l'un des éléments déterminants dans le processus de choix du CD 54 : « *Une chose à laquelle j'apporte de l'importance, c'est de suivre les préconisations de l'ANSSI et IPdiva Secure est un produit qui a eu une qualification de l'ANSSI, ce qui m'a déjà fortement rassuré en termes de réponse au besoin de sécurité* » précise Alban Coujard, RSSI.

Un portail unique pour une utilisation et une administration simplifiée

Autre élément déterminant pour le CD54, IPdiva Secure est une solution simple à appréhender pour les utilisateurs. De manière transparente ils accèdent à distance au SI du Conseil Départemental via un portail unique qui présente toutes les applications auxquelles les utilisateurs ont accès. Alban Coujard le confirme : « *c'est même quelque chose que nos agents demanderaient presque en accès interne dans le sens où ils ne sont pas obligés d'aller chercher leurs applications métiers à tel ou tel endroit. Ce point unique d'accès est très intéressant parce qu'ils se connectent à un portail et ils ont toutes les applications nécessaires pour travailler dans la journée* ».

De manière toute aussi transparente, IPdiva Secure assure un contrôle de conformité des postes distants qui se connectent aux applications internes. Ces règles valident, par exemple, la présence d'un antivirus, d'un firewall ou des mises à jours. Cette fonctionnalité était un critère important pour la DSI puisque dans un premier temps, il n'était pas possible de fournir un ordinateur portable à tous les agents en télétravail, qui utilisent donc leurs ordinateurs personnels non maîtrisés par la DSI pour accéder au SI du CD 54. IPdiva Secure était donc une solution adaptée à ce contexte de BYOD.

En proposant un point unique d'accès au SI pour tout utilisateur authentifié, IPdiva Secure simplifie réellement le travail des équipes IT. Ils n'ont plus qu'une solution à configurer pour gérer l'ensemble des accès externes et ont relié IPdiva Secure à leur solution de SIEM afin de surveiller les accès externes en regardant seulement les logs d'IPdiva Secure.

Une gestion sécurisée des accès des prestataires informatiques

IPdiva Secure permet de simplifier considérablement la gestion des accès distants des prestataires informatiques qui interviennent sur le SI. Jusqu'à présent les prestataires accédaient au SI via un PC passerelle de télémaintenance ce qui ne permettait qu'un seul accès prestataire en simultané et obligeait un membre de l'équipe IT d'être disponible pour surveiller en temps réel les actions du prestataire. IPdiva Secure permet maintenant de donner accès au SI aux prestataires via un portail qui leur met à disposition les applications auxquelles ils ont le droit d'accéder et propose une traçabilité de ces accès. La DSI envisage d'implémenter également Systancia Cleanroom Session pour surveiller ces accès à privilèges des prestataires.

À propos de Systancia

Chez Systancia, nous valorisons l'ingéniosité pour innover. Nous associons virtualisation d'applications, cybersécurité et intelligence artificielle pour créer des solutions uniques, reconnues et certifiées. Dans tout environnement de travail, il y a une personne qui mérite d'être en pleine maîtrise et en pleine confiance. C'est notre conviction et notre but. C'est pourquoi des centaines d'organisations publiques et privées choisissent Systancia, pour libérer le potentiel de chacun, en toute confiance. Avec toute notre R&D en France, nous commercialisons nos solutions de virtualisation d'applications (VDI), d'accès réseau privé (ZTNA), de contrôle des utilisateurs à pouvoir (PAM) et de gestion des identités et des accès (IAM) dans le monde entier, avec notre réseau de partenaires.